

La Gazette



Mars 2017 - n° 10

*Les beaux jours arrivent avec les pépiements des oiseaux
et les gazouillis printaniers de la Gazette
pour vous informer*

VIE MUNICIPALE

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX



du 18 novembre 2016

- ▶ Sollicitation de l'attribution de la dotation de solidarité 2016 de 2 500 € auprès du Conseil Départemental suite aux travaux engagés pour l'installation de la climatisation à l'école communale (7 736 € HT).
- ▶ Décision de confier le déneigement communal durant l'hiver 2016/2017 à la SNC de Gravanne à Xeulley : forfait annuel entretien et réparation à 400 € HT et déneigement à 400 € HT par passage.
- ▶ Fixation du programme de marquage des coupes de bois au titre de l'année 2017 : vente des futaies façonnées et bois de chauffage aux particuliers sur les parcelles n° 41i-42i-43i-54i-55i-41t-43t-54t-55t (=irrégulier / t=tempête), autorisation à la vente des grumes par l'ONF et taxe d'affouage fixée à 70 €.
- ▶ Délivrance de bons d'achat au personnel communal à l'occasion de Noël avec barème d'assiduité.

- ▶ Prévus au budget d'une bourse de 30 € aux jeunes diplômés (jusqu'au baccalauréat).

- ▶ Renouvellement annuel de la convention fourrière avec le Refuge du Mordant à Villey-St-Etienne pour un montant de 300 € TTC.

- ▶ Approbation du projet de révision des statuts de la CCMM avec le transfert à l'intercommunalité des compétences plan local d'urbanisme (PLUi) et eaux pluviales et du principe de financement de celles-ci par le biais d'un partage adapté du produit de la taxe d'aménagement.

- ▶ Décision de mandater le centre de gestion

54 de la fonction publique pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence de prestataires visant à la mise en place d'un contrat-cadre d'action sociale mutualisée à destination des agents territoriaux.

- ▶ Extension de l'emplacement d'un point d'apport volontaire pour le tri rue Boileau - sentier de Vézelize (voir page 5).
- ▶ Actualisation du contrat de location de l'appartement communal sis 17 rue de la Mairie au 1er étage.
- ▶ Mise en conformité des dons à la commune.
- ▶ Publication d'un avenant aux règlements de la salle communale et de la Maison des Associations.

du 9 décembre 2016

▶ Suite à la démission de ses fonctions de Maire de M. Ismail Tahtaci en octobre 2016 et à l'élection d'un nouveau conseiller M. Jean-Marc Nuel le 4 décembre 2016, l'équipe municipale dorénavant au complet

" Un bon arbre peut loger dix mille oiseaux "



Viterne s'éveille ... JM.Nuel

(15) a procédé à l'élection du nouveau Maire M.Guy.Devaux et de ses Adjoints - 1er Adjoint M.Jean-Pierre Oudenot - 2ème Adjoint M.Patrick Maj - 3ème Adjoint M.David Bigot.

► Fixation des indemnités de fonction du Maire à 25% de l'indice brut de 1015 soit 956.07 € brut mensuel et de chaque Adjoint à 6% soit 229.46 € brut mensuel, soit une enveloppe budgétaire totale inchangée compte tenu des indices alloués en deçà du taux maximal, respectivement de 31% et 8.25%.

► Désignation du correspondant défense (nouvelle réserve citoyenne et recensement) : M. Guy Devaux.

► Désignation et actualisation des commissions municipales :

COMMISSIONS	VICE-PRÉSIDENT	+
TRAVAUX - BÂTIMENTS - CHEMINS CADASTRE - CIMETIÈRE	M. Royer	MM. Oudenot Petitjean MM. Minette Mougénot
BUDGET - FINANCES	M. Mauroy	MM. Oudenot Royer
VIVRE ENSEMBLE SPORT ET JEUNESSE	M. Bigot	MM. Maj Nuel Mougénot Lumann
CULTURE - TOURISME PATRIMOINE NATUREL	M. Nuel	MM. Maj Mougénot
BULLETIN MUNICIPAL LA GAZETTE SITE WEB	Mme Lemoine	
RESSOURCES FORESTIÈRES SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE PÉRI-ÉDUCATIF	M. Petitjean	MM. Oudenot Minette
SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ QUALITÉ DE VIE	M. Jolly	M. Nuel Mmes Lemoine Neel
APPEL D'OFFRES	TITULAIRES SUPPLÉANTS	MM. Devaux Mauroy Royer MM. Oudenot Minette Mougénot
CCAS	Mme Neel	ÉLUS : MM. Oudenot Bigot Nuel / HABITANTES : Mmes Clément Dailliet Franiatte Malo

du 27 janvier 2016

► Approbation du tracé du circuit de randonnée intitulé "tour de la CCMM" qui traversera les 19 communes avec toutefois demande à la CCMM d'attirer l'attention des randonneurs sur le danger que représente la traversée de la RD974 par un signalement approprié et une information dans les randoguides (*voir page 7*).

► Acceptation des devis suivants afin de veiller à la sécurité des administrés (*voir page 3*) :

- de la SARL Pariset à Allain (6 100 € HT) pour l'installation d'une bâche à incendie au lieu-dit "vers le chemin",
- de la CCMM (7 555 € HT) pour le remplacement de 5 poteaux à incendie défectueux par des bouches incendie au sein du village,

et sollicitation d'une subvention à M. le Sénateur au titre de la réserve parlementaire.

► Actualisation des conditions de mise à disposition du matériel communal (banc, table et chapiteau) à titre gracieux aux habitants et associations de Viterne : emprunt et restitution selon les propres moyens du demandeur et formulaire de demande de prêt à compléter préalablement en Mairie.

► Approbation du règlement d'exploitation des affouages avec notamment le délai d'exploitation fixé au samedi 16/09/2017, les conditions de façonnage, un rappel sur la sécurité, les responsabilités et la protection de la forêt (*voir page 7*). En cas de non-respect des consignes et de la forêt, une pénalité forfaitaire de 90€ sera bien appliquée dorénavant.

► Mise en vente sur pieds des bois des parcelles 18 et 19 de la forêt communale avec un prix de retrait à 8€/m³.

EN COULISSE



► Exceptionnellement pas de cérémonie de vœux du Maire cette année compte tenu du changement récent de mandat mi-décembre mais rendez-vous l'année prochaine avec l'équipe municipale.

► Démission en janvier 2017 de ses fonctions de conseiller municipal de M. Ismail Tahtaci.

► M. le Maire Guy Devaux est délégué communautaire à la CCMM, président des commissions municipales et du CCAS, délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale), correspondant Défense, et siège au conseil d'administration de la COFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières).

► Nomination des délégués représentant Viterne aux commissions de la CCMM :

COMMISSIONS CCMM	ÉLUS RÉFÉRENTS
FINANCES	M.Devaux
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	M.Devaux
HABITAT	M.Oudenot
PISCINE	M.Oudenot
ENVIRONNEMENT	M.Maj M.Bigot
CULTURE ET CITOYENNETÉ	M.Maj
TRANSPORT	Mme Lemoine
COHÉSION SOCIALE	M.Nuel
ÉQUIPEMENT ET RÉSEAUX	M.Nuel

► Permanences en Mairie (sauf exceptions) :

- les lundis et mardis de 17h à 18h par M. le Maire Guy Devaux.
- les jeudis de 17h à 19h par M.Patrick Maj - 2ème Adjoint ou M.David Bigot - 3ème Adjoint.
- les vendredis de 11h à 12h par M. Jean-Pierre Oudenot 1er Adjoint.

► CCAS : prochaine commande groupée de fuel domestique 2ème quinzaine de mars pour une livraison début avril.

► Fermeture exceptionnelle de la Mairie lundi 13 mars. S'adresser au Maire et/ou Adjoints si urgence.

► Prochain conseil d'école vendredi 24 mars. Les demandes de subventions pour 2017 sont à l'étude.

► Conseil communautaire à Viterne jeudi 27 avril à 18h30 en séance publique - salle communale.

► Des boîtes aux lettres pour les Associations de Viterne ont été installées à la Maison des Associations située place du Jet d'Eau (ancienne poste) pour la relève de leur courrier.

POINT TRAVAUX

SÉCURITÉ

- **Bâche incendie 60m3 secteur « Léon Blum »** : pour répondre à la demande du SDIS, le Conseil Municipal du 27 janvier a approuvé l'installation d'une « bâche incendie » de 60 m3 sur le terrain communal à l'extrémité de la rue Jean Didier Brigeot afin d'améliorer la capacité de la défense incendie du secteur Léon Blum. D'autres secteurs de Viterne sont à équiper (Rumvaux entre autres) dans la mesure où la municipalité trouve un accord avec les propriétaires et riverains concernés.
- **Bornes à incendie** : toujours concernant les moyens communaux de défense incendie, 5 poteaux incendie « Hors Service » seront remplacés.

Nota : ces deux projets font l'objet d'une demande de subvention sur réserve parlementaire, ils seront réalisés en 2017.

- **Fourniture d'eau potable** : la CCMM a enfin engagé concrètement le projet de remplacement du filtre à pesticides devenu inopérant en attribuant les travaux à une entreprise spécialisée (« Captage neutralisation » pour un montant de 88 764 € HT, coût supporté par la CCMM). En attendant sa réalisation, la CCMM s'est engagée « en cas de risque de dépassement des limites autorisées d'approvisionnement Viterne par une autre ressource ».
- **Accessibilité aux bâtiments communaux** : conformément à la réglementation, le Conseil Municipal a décidé d'engager, sur la 2ème partie de son mandat, l'accessibilité des bâtiments communaux.
- **Chauffage de l'église** : entretien des radiants.

- Renforcement de la sécurité des **portes d'accès de l'école**. La mise en place d'une alarme extérieure est envisagée.

" C'est en mars que le printemps chante "

TRAVAUX À ENGAGER EN 2017

- **Cage d'escalier 17 rue de la Mairie** : des dispositions vont être mises en oeuvre pour « assainir » ce volume.
- **Monument aux Morts** : réfection par une entreprise spécialisée des parties dégradées (des subventions seront sollicitées).
- **Salle Sarabande** : réfection des menuiseries extérieures. **Salle polyvalente** : entretien du bardage.
- Changement d'une poutre de toiture au-dessus de **la sacristie**.



AUTRES TRAVAUX À PROGRAMMER

SUIVANT LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

- Réfection de la couche de roulement de la **rue de la République** (de l'école au ruisseau), la solution « bicouche » sera approfondie.
- Réfection du mur effondré de la « **Petite côte** », ainsi que travaux d'entretien sur divers chemins communaux et leurs murets associés (indispensables avant aggravation des dégradations).
- Réparation du **Jet d'eau et de 2 fontaines** (à l'aide d'une souscription et de demandes de subventions).

PROCHAINES ÉLECTIONS

Cette année, dans le cadre de la refonte des listes électorales, tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur courant mars.

► **Les élections présidentielles** se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

À noter que le 1er tour a lieu pendant les vacances scolaires de printemps des zones A et B. Pensez au vote par procuration si besoin en vous adressant à la gendarmerie de Neuves-Maisons.

► **Les élections législatives** sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Le bureau de vote salle de la Mairie sera ouvert de 8h à 19h. Se munir de la carte d'électeur et/ou d'une pièce d'identité.

ÉTAT CIVIL 2016

► Naissances

Léo Lucien BIDON né le 26 mai

Marie Joséphine Arlette NACHTEGAEL née le 23 août

► Pas de mariage

► Décès

Claude Léon MOTA décédé le 23 février

Huguette Marcelle BERTIN veuve BOUCHER décédée le 11 mai

Michelle Marie Thérèse PETITJEAN épouse YUNG décédée le 21 mai

André PETITJEAN décédé le 04 décembre

Jacqueline JACQUIERE épouse LAURENT décédée le 05 décembre

Jeannine Marie-Louise HENRY épouse CHOBOUT décédée le 20 décembre

Josette IMHOFF épouse MOUGENOT décédée le 20 décembre

Félicitations aux JEUNES DIPLÔMÉS

Baccalauréat général : Thibaud FONTAINE - Antoine MOSTEFAI - Cannelle POULIQUEN - Manon WEIS - Mathilde SEIDEL

Baccalauréat technologique : Allan DRAPPIER - Juliette VAILLANT

Baccalauréat professionnel : Élodie FAGOT

Certificat d'Aptitude Professionnelle vente : Justine ABRAHAM

Brevet général : Justine BERTRAND - Mathilde BLANDIN - Aymeric FONTAINE - Aphélie PAYMAL

Brevet professionnel : Corentin PAYMAL - Erwan SCHREINER

Bienvenue aux NOUVEAUX HABITANTS

Stéphanie BELTRAMI Jérémy LOBJOIE et leur fille Giulia LOBJOIE - 21 rue de la République

Marylène BERNARD et Laurent VIEIRA-PINHEIRA - 15 rue de la Mairie
Lauriane MALGRAS et Willy FRELEZAUX - 52 rue du Docteur Sencert
Jessy MENGEL - 9 bis rue du Docteur Sencert
Delphine NEAU - 2 rue du Docteur Sencert
Sandra et Franck BRUANT - 25 rue Jeandidier Brigeot



RECENSEMENT

Population légale de Viterne au 1er janvier 2016 : 739 habitants (source Insee).

730 pour la population municipale + 9 pour les personnes ayant conservé une résidence dans la commune.

INFOS TERRITOIRE

COLLECTE

► **Les poubelles avec ordures ménagères** sont collectées 1 fois par semaine lundi matin à Viterne.

Le bac noir est à sortir la veille après 19h devant votre domicile (avec poignée côté rue pour faciliter la maintenance) et à rentrer une fois le ramassage effectué.

Attention ! Les lundis fériés 17 avril - 1er mai - 8 mai - 5 juin - 25 décembre : collecte le lendemain mardi.

► **Les poubelles avec emballages recyclables** sont collectées tous les 15 jours, 1 vendredi sur 2.

Les sacs jaunes transparents sont à sortir la veille au soir sur le trottoir (renouvellement auprès de la Mairie ou du Pôle technique Moselle et Madon).

Calendrier 2017 des passages à Viterne les vendredis en semaine impaire : 17 et 31 mars - 14 et 28 avril - 12 et 26 mai - 9 et 23 juin - 7 et 21 juillet - 4 et 18 août - 1er 15 et 29 septembre - 13 et 27 octobre - 10 et 24 novembre - 8 et 22 décembre - 5 et 16 janvier 2018.

NOUVELLE DÉCHÈTTERIE

Elle est située Parc d'industries Moselle Rive Gauche sur la commune de Messein et est accessible par la RD 331 et la D 974 Pont-Saint-Vincent / Neuves-Maison.

Les personnes demeurant sur les 19 communes du territoire de la CCMM peuvent y accéder librement (sans badge pour le moment) depuis le 2 janvier 2017.

Plus fonctionnelle, plus pratique et plus sécurisée, elle permet de mieux recycler les déchets et d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions.

Fermeture les jours fériés.

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h - 12h	13h30 - 18h30
MARDI	fermée	fermée
MERCREDI	fermée	13h30 - 18h30
JEUDI	fermée	13h30 - 18h30
VENDREDI	8h - 12h	13h30 - 18h30
SAMEDI	9h - 12h	13h30 - 18h30
DIMANCHE	9h - 13h	fermée

ENCOMBRANTS

La CCMM a mis en place un service de collecte des encombrants (tout objet volumineux non toxique) personnalisé à domicile à destination des personnes qui présentent des grandes difficultés de mobilité, en raison de leur état de santé ou de leur âge. Ce service est élargi aux usagers sans véhicule ou possédant un véhicule non adapté.

☎ 03 54 95 62 41 en précisant la nature et le volume de vos déchets. 3 collectes sont organisées par an en mars, juin et octobre (*attention clôture du planning le mois qui précède la collecte*).

TRI - LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Pour redonner un second souffle au geste de tri en Moselle et Madon et augmenter le volume de déchets triés et donc valorisés, la CCMM a décidé d'implanter davantage de points d'apport volontaire (PAV), de prendre en charge la fourniture des nouveaux conteneurs et la réalisation de la dalle béton sur laquelle sont installés ceux-ci. En effet, plus les PAV sont proches des habitants, plus le geste de tri est facile.

- Les points d'apport volontaire (PAV) pour le recyclage (verre, papier, vêtements) sont désormais au nombre de 2 dans notre commune :
- Rue Julien Joly : pérennisation de l'emplacement existant.
- Sentier de Vézelize / rue Boileau : extension de l'emplacement existant avec le rajout de 2 conteneurs verre et papier positionnés de chaque côté du transformateur.

Jetez mieux, jetez moins !

En cours une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative (liée au volume de déchets produit par l'usager) pour améliorer le tri sélectif et mieux maîtriser les coûts en vue d'une probable expérimentation en 2018 ...

TRANSPORT

Depuis le 1er janvier 2017, le conseil régional a remplacé les départements pour la gestion et l'organisation des transports scolaires et interurbains, en assurant une continuité de service à l'identique jusqu'à l'horizon 2018. À noter qu'à l'échelle de la région Grand-Est, la Meurthe-et-Moselle est aujourd'hui le seul département à pratiquer la gratuité intégrale des transports scolaires.

Après la CC du Pays du Sel et du Vermois, c'est au tour de la CC Moselle et Madon d'adhérer au syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Au vu de l'effort financier substantiel demandé à la CCMM (300 000 € par an soit 7,31% du budget), les services du T'MM, en complémentarité avec le Sub, devront être réévalués et optimisés pour permettre de dégager des économies.

Une réflexion est dès à présent engagée concernant l'offre et l'évolution des réseaux.

INFOS PRATIQUES

FORMALITÉS

► **Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur** non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale depuis le 15 janvier 2017 (*formulaire Cerfa n° 15646*01 à télécharger*).

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Attention : l'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires, le passeport seul ne valant plus autorisation de quitter le territoire français.

► **Réforme de délivrance des cartes nationales d'identité** : à compter du 27 mars 2017, seules les 20 mairies de Meurthe-et-Moselle déjà habilitées d'un dispositif de recueil adéquat pour les passeports pourront instruire dorénavant vos demandes de cartes d'identité (Vézelise, Vandoeuve-les-Nancy, Toul et Nancy pour les plus proches). La Mairie de Viterne reste votre échelon de proximité mais uniquement pour vous informer.

DÉPLOIEMENT 4G ORANGE

La 4G sera prochainement mis en service sur des équipements techniques situés à Viterne. Afin de déployer ce réseau mobile à très haut débit, une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques a été délivrée à Orange par l'Autorité des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP). Ces émissions 4G sont susceptibles de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la télévision numérique terrestre (TNT).

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, veuillez contacter ☎ 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local).

En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

SITE WEB WWW.VITERNE.FR

Bientôt une newsletter "ViterNews" (*inscrivez-vous !*) plus conviviale, des nouvelles rubriques et photos. Retrouvez les sujets évoqués dans les Gazettes et bien d'autres encore ... ainsi que l'actualité locale.

MACHINE À PAIN

Localisée depuis novembre près de la Fontaine du Moulin, à l'angle de la rue Antoine et des rues Burnot et Sencert - 7/7 jours - 24h/24h - 2 approvisionnements quotidiens par la Boulangerie "Le Fournil des Saveurs" de Bainville-sur-Madon - ☎ 03 83 47 29 32 - vers 7h et 13h30 sauf mercredi (jour de fermeture) 1 seul approvisionnement vers 7h15 par la Boulangerie "Le Fournil des Arcades" de Pont-st Vincent.

SERVICES À LA PERSONNE

AMDPH (Association de Maintien à Domicile du Pays-Haut) s'est installée à Bainville-sur Madon - 78 rue Jacques Callot - ☎ 03 83 49 99 96 - et est à votre disposition pour vous soutenir dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever et coucher, toilette, préparation et prise des repas, entretien du logement, courses, accompagnement dans les déplacements extérieurs (RDV médicaux, etc...).

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

Dimanche 26 mars nous avancerons nos cadrans d'1h. À 2h du matin, il sera 3h.

*Un héron gourmand se plaît depuis quelques semaines à Viterne
N'hésitez pas à crier "hou ! hou !" pour éloigner cet oiseau protégé
et préserver les truites du ruisseau*

CADRE DE VIE

RAPPELS

Patrimoine : notre commune est réputée pour ses fontaines. Veillons à préserver celles-ci (dégradation dernièrement de la Fontaine de la Bergerie !). En cas de non-respect un arrêté municipal sera pris pour en fermer l'accès.

Stationnement (notamment rue Boileau) : la chaussée est fragile, merci de ne pas garer vos tracteurs et engins sur les trottoirs afin d'éviter la création d'ornières.

AFFOUAGES

Le marquage au sol de la RD974 au droit du débouché du chemin forestier actuellement utilisé par les affouagistes, n'autorise pas le franchissement de la ligne blanche pour prendre la direction de Viterne. Il est donc seulement autorisé de se diriger sur la droite en direction de Thuilley-aux-Groseilles.

Le manque de peinture en axe, sur une très courte section (20/30 cm) résulte en fait d'une dégradation du joint d'axe de la chaussée. Le marquage au sol sera repris lors d'une prochaine campagne de repassage. À savoir que le franchissement de la ligne blanche à cet endroit est susceptible d'être verbalisé par les forces de l'ordre et engage la responsabilité de celui qui la franchit en cas d'accident.

Il n'est pas possible de modifier le marquage à cet endroit et d'autoriser le franchissement de la ligne blanche, du fait du manque de visibilité, du trafic et de la vitesse de référence de la RD974.

Prudence recommandée !

BIBLIOTHÈQUE DE VITERNE

Depuis le 14 janvier 2017, bienvenue à la "nouvelle bibliothèque des bénévoles" rue de la Mairie qui peut déjà se féliciter d'une fréquentation bien sympathique. Venez nombreux découvrir ce lieu de vie décoré par les enfants avec + de 4000 livres pour petits et grands à emprunter gratuitement (appel à dons de BD !). Les bénévoles de Viterne se relaient pour vous accueillir lors des permanences : les mercredis et samedis de 10h à 12h également pendant les vacances scolaires. + animations ponctuelles (voir agenda page 8).



RANDONNÉES

La CCMM est pourvue de 12 circuits de randonnées partant à la découverte du paysage et du patrimoine (curiosités et haltes culturelles), dont 3 passent par notre commune de Viterne :

- N°5 - circuit des Sources / Viterne - Sexey-aux-Forges / 6.5 km - durée moyenne 2h - dénivelé 80m
- N°6 - circuit des Bornes / Viterne - 6,5 km - durée moyenne 2h - dénivelé 125m
- N°7 - circuit Sainte Barbe / Viterne - Pont-st-Vincent / 7,5 km - durée moyenne 2h10 -dénivelé 125 m

Grâce à la forte implication des associations locales et des randonneurs bénévoles qui s'investissent dans le balisage de ces circuits depuis plusieurs années, il sera bientôt proposé aux habitants du territoire un 13ème et nouvel itinéraire de randonnée "tour de Moselle et Madon" qui permettra de traverser les 19 communes. La CCMM est chargée du balisage, de l'entretien (débroussaillage, élagage) et de la promotion.

AGENDA VITEROIS

- ▶ **Exposition "les talents cachés"** - 2ème édition - dimanche 12 mars de 10h à 18h - salle communale - avec les associations Familles Rurales, la Boule Viternoise, l'Association des anciens pompiers, l'Union Familiale, l'Amicale des anciens et l'Union Sportive Viterne et Madon.
- ▶ **Matinées d'éveil** avec le Fil d'Ariane pour les petits enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistant maternel - salle communale de 9h à 12h - les mercredis 15 mars - 5 avril - 10 mai - 7 juin - 21 juin - 20 septembre - 11 octobre - 15 novembre - 6 décembre.
- ▶ **Soirée crêpes** - samedi 18 mars - salle communale à 19h30 - avec Familles Rurales et les jeunes de Viterne - inscription avant le 11 mars (bon distribué dans les boîtes aux lettres).
- ▶ **Super loto** - dimanche 19 mars - dès 13h - Association des Anciens Pompiers de Viterne - petite restauration et buvette sur place - inscrivez-vous à l'avance (places limitées) - nombreux lots.
- ▶ **Café-lecture** pour adultes et ados - samedi 25 mars - bibliothèque de Viterne à 10h - Familles Rurales.
- ▶ **Messes dominicales** à Viterne à 10h - 26 mars - 23 juillet - 3 septembre et 29 octobre.
- ▶ **Heure des histoires et contes** avec atelier pour tout public - les mercredis 29 mars - 26 avril - 24 mai et 28 juin - bibliothèque de Viterne à 16h.
- ▶ **Concours de pétanque** - reprise de la nouvelle saison avec la Boule Viternoise - les dimanches au préau 2 avril - 7 mai - 25 juin - 30 juillet - 27 août - 10 septembre - 1er octobre + vendredi 14 juillet.
- ▶ **Atelier photos** pour les jeunes de Viterne - vacances scolaires avril - avec Familles Rurales.
- ▶ **Cross "Les foulées du Muguet"** - dimanche 9 avril - organisé par l'Union Familiale avec l'USVM - courses à pied pour petits et grands - stade de la grosse côte.
- ▶ **Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945** - invitation aux habitants - rendez-vous lundi 8 mai à 11h devant le Monument aux Morts puis vin d'honneur offert par la Municipalité salle communale.
- ▶ **Activité jeunes** lavage de voitures - avec Familles Rurales - en mai.
- ▶ **Concert gratuit** - dimanche 28 mai - nouvelle tournée locale de l'École de Musique Moselle et Madon - salle communale à 16h30.
- ▶ **Vide-greniers** - dimanche 21 mai - avec la Boule Viternoise.
- ▶ **Fête de la Musique** - samedi 17 juin - petit terrain - organisée par Pizza Nostra et l'Ille aux Paninis avec Sylvain Bourgeois pour l'animation musicale et le soutien de la municipalité.
- ▶ **Randonnée pédestre** - dimanche 18 juin - avec l'Union Familiale.
- ▶ **Festivités du 14 juillet** - vendredi 13 juillet - soirée musicale - feux d'artifice - avec Familles Rurales - USVM et le soutien de la municipalité.
- ▶ **Marche gourmande** - dimanche 3 septembre - avec l'Union Familiale et l'Association des anciens pompiers.
- ▶ **Loto** - dimanche 15 octobre - Union Familiale.
- ▶ **Loto** - dimanche 19 novembre - Association des anciens pompiers.



*Agenda non exhaustif selon les informations transmises par les organisateurs au 28 février 2017.
Les contacter pour toute information complémentaire et en cas d'éventuel ajout et/ou correctif.*

*Viterne s'endort ...
JM.Nuel*



Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17h à 18h
jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Responsable de publication M. Guy Devaux
Rédaction et conception Mme Nathalie Lemoine
Avec la collaboration des élus M.Royer M.Bigot
M.Maj M.Nuel M.Oudenot et du secrétariat

*"Au printemps, l'oiseau naît et chante
N'avez-vous pas ouï sa voix ?
Elle est pure, simple et touchante,
La voix de l'oiseau dans les bois ! "*
Gérard de Nerval - Dans les bois



Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique

